



J'ai testé pour vous

Le jury de la con-con

Après avoir subi son entretien carrière le mois dernier, l'envoyé spécial du Cri de la Mire est passé sur le grill du jury de la compétence complémentaire. Pas de bol : il a été recalé.

C'est aujourd'hui le grand jour, je vais passer devant le grand jury afin d'obtenir ma compétence complémentaire comme rédacteur. J'ai le cœur qui bat comme pour mon premier rendez-vous avec mon premier flirt, une donzelle boutonneuse comme moi. Mais j'avais 14 ans. Aujourd'hui j'en ai beaucoup plus et la fille de mes rêves qui m'accueille rue Linois est un formateur. Son sourire découvre des dents du bonheur que je prends pour une promesse.

Une vingtaine de minutes plus tard, des siècles, je me retrouve devant « mon » jury. Et là tout bascule. Pour faire court, j'en prends plein la gueule. Le type à ma gauche, celui qui est habillé comme un vendeur de chez Darty n'a pas, mais alors pas du tout, aimé mes sujets. TOUS mes sujets. Je ne comprends pas pourquoi il est si agressif. Car il est agressif. Dès que j'essaie un début, un embryon d'explication, il répond sur un ton vitriolé, sans appel. Mon regard prend l'assistance à témoin. Lorsque les autres jurés prennent enfin la parole, c'est presque le même son de cloche. En à peine plus feutré. Eux aussi trouvent mes sujets trop longs, pas clairs, et puis on ne dit pas ça comme ça, et puis on ne comprend pas qu'on ait pu me laisser dire ça, me laisser faire ça...

Moi non plus je ne comprends pas. Car celui qui m'a laissé faire ça comme ils disent, c'est mon rédacteur en chef préféré, celui qui a déjà jugé convenables les reportages que je présente et qui pourtant aujourd'hui me valent cette volée de bois vert. Pour preuve de sa bonne foi, il en a accepté la diffusion, non ? Mais ici, je suis devant LE jury, le seul, l'unique, celui qui délivre la compétence complémentaire, la con-con. Excusez du peu. Le coup de grâce me sera porté par la question qui tue : « vos sujets auraient-ils été meilleurs si vous les aviez montés ? »

Suite page 4

Editorial

JOURNALISTE MILITANT

Au moment où l'Europe commence à reconnaître timidement la question du stress au travail par la signature d'un accord cadre visant à sensibiliser les employeurs à la souffrance de leurs salariés, la Direction de France 3 continue sa politique de l'autruche. Les déclarations d'intention se succèdent mais aboutissent toujours à une absolution accordée à ses cadres. Elle va même jusqu'à parler de « harcèlement » des cadres par certains salariés. Que faire face à ces prises de position intolérables ? Militier, résister et croire à l'action collective.

En nous opposant à la volonté de la Direction de décentraliser la politique de l'emploi, en refusant de signer l'accord carrière que nous avons pourtant appelé de nos vœux pour que soit reconnue une véritable filière reportage, nous avons défendu et continuons à défendre une autre vision de l'avenir des journalistes et des salariés de la chaîne. Un avenir différent de celui proposé par une Direction occupée à brader le service public à travers un vague et vide projet « Horizon 2008 ».

La force de notre syndicat repose essentiellement sur son fonctionnement en collectif. Cette année le Bureau National est composé de 14 membres qui partagent expérience, envie et rigueur tant professionnelles que syndicales. La particularité du SNJ France 3 est de ne pas faire du syndicalisme un métier à part entière. Nous sommes des journalistes militants et entendons le rester. Le combat syndical se mène d'abord au quotidien dans nos rédactions.

Carole Petit
Secrétaire Générale du SNJ





Rupture

De guerre lasse, un CDD jette l'éponge

Après 700 jours de collaboration à France 3, notre confrère, journaliste-rédacteur CDD, s'est retrouvé du jour au lendemain sans l'ombre d'un jour de contrat. Après 4 mois de chômage, les Assedic se sont envolées. Reste la perspective du RMI et l'écœurement. Au point de renoncer au métier. Solution extrême pour une situation qui concerne malheureusement la grande majorité des CDD de France 3. Ce confrère a fait parvenir au SNJ la lettre qu'il vient d'adresser au directeur général. Cette lettre a été lue lors de la commission paritaire du 29 septembre. Nous la publions in extenso, avec l'accord de l'intéressé (qui, à ce jour, n'a reçu aucune réponse).

Monsieur le Directeur Général,

J'aimerais attirer votre attention sur ma situation de collaborateur « CDD » au sein de la société que vous dirigez. Je suis sans emploi depuis le 30 mai 2004, sans explication ni justification claires de votre part.

Peut-être faut-il le rappeler, mais derrière le matricule XXXXX se cache un journaliste de 29 ans, qui s'appelle XXX XXX et qui a fait son premier stage à France 3 en juillet 2000.

Passé « CDD » en janvier 2001 après une période de piges de 4 mois durant laquelle mon revenu mensuel oscillait entre 2500 et 4500 francs, j'ai depuis régulièrement travaillé à France 3, avec bonheur tout de même je ne vais pas le cacher !

En 2001, je fus embauché 230 jours, soit 18 CDD dont la durée varia de une à trois semaines.

En 2002, 151 jours d'embauche, morcelés en 16 CDD d'une durée comprise entre un jour et trois semaines.

En 2003, 175 jours d'embauche, soit 16 CDD de une à quatre semaines.

En 2004, jusqu'au 30 mai, 73 jours d'embauche soit 9 CDD de trois jours à deux semaines.

Je vous laisserai faire les comptes, mais pour résumer, on peut dire que France 3 fut mon employeur pendant toute cette période. France 3 m'a fait vivre et je lui ai apporté mes compétences, comme l'aurait fait tout salarié permanent. J'ai aussi postulé à plusieurs reprises pour intégrer la société, en vain. Aujourd'hui, tout cela est terminé.

Mes droits aux ASSÉDIC sont épuisés depuis le 5 août dernier, et j'ai fait une demande pour

toucher le RMI, afin de pouvoir manger en attendant de trouver un autre emploi. Depuis la rentrée de septembre, les stations régionales sont débordées d'appel de CDD dans mon cas, qui ne savent pas quoi faire, qui attendent désespérément de nouveaux contrats. Et qui attendent surtout que VOUS les informiez sur leur avenir au sein de l'entreprise !

Ce n'est plus mon cas, car j'ai décidé de tourner la page en me lançant dans un projet de création d'entreprise (sans rapport avec la télévision ni le journalisme). La leçon que je retiens de ces années, c'est que France 3 (comme tout le petit monde de l'audiovisuel) n'a aucune considération pour ses salariés précaires. Ceux qui sont sur le pont pendant les vacances, à Noël, pour la nuit de la Saint Sylvestre (entre autres) ne comptent pas ! C'est désolant mais c'est la réalité, et vous le savez.

Désormais, après 4 mois complets de chômage, je considère que ma situation correspond à un licenciement qui ne dit pas son nom. J'envisage donc une action devant les tribunaux compétents car j'estime (et mes conseillers aussi) qu'on ne peut pas se séparer d'un collaborateur régulier sans lui verser la moindre compensation. Pour clore le chapitre, j'attends que France 3 me verse mon solde de tout compte. J'espère aussi que ma démarche mettra en lumière la dégradation des conditions de l'emploi au sein de la société, et que les futurs CDD malléables à merci réfléchiront avant de s'engager dans le service dit public.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations les plus distinguées.

Attention fragile

Souffrance au travail : le rapport qui accuse

« Ressources inhumaines » s'indignait le SNJ lors de sa dernière assemblée générale. La souffrance au travail ressentie dans les rédactions de France 3 n'est pas une élucubration de syndicalistes acrimonieux. La souffrance existe et vient même, pour la première fois, de faire l'objet d'un rapport d'un médecin du travail. Nous en publions quelques extraits, sans citer la station concernée car les situations décrites ci-dessous se retrouvent dans de nombreuses rédactions de France 3.

« Je me propose de vous présenter le constat actuel de la situation sanitaire à la rédaction de France 3 XXX. (...)»

Rappel des éléments qui m'ont amenée à faire une tentative de synthèse de la souffrance mentale du personnel de la rédaction de France 3 XXX.

(...)

J'ai été destinataire du courrier signé par certains journalistes de la rédaction et qui a été largement diffusé : on y faisait état de la tension permanente ressentie par bon nombre de salariés et on y désignait le rédacteur en chef comme responsable de la situation, on employait le terme de « harcèlement moral », on me mentionnait comme témoin et, en quelque sorte, arbitre de cette souffrance.

Voici mon constat actuel et mon alerte sanitaire.

Je résume.

A ce jour j'ai vu 26 personnes rattachées à la rédaction et trois personnes à deux reprises sur ma demande, du fait de leur état de santé préoccupant(...).

Je constate que **50 % environ de la rédaction décrit un état de souffrance en lien avec le travail, les termes employés pour traduire cette souffrance sont forts : « maltraitance, autoritarisme, terreur, grossièreté, injures, mépris, menaces, diffamation, manipulation ».**

Certaines de ces personnes ont eu des arrêts maladie directement en lien avec cette souffrance et d'autres sont sous psychotropes.

J'atteste également de la souffrance des autres qui, soit ne l'expriment pas, intentionnellement, dans une attitude de déni, mécanisme de repli défensif, soit en parlent mais la rattachent « aux problèmes personnels de l'équipe en général ». Cette souffrance n'en est pas moins inquiétante et alarmante.

Elle se traduit, en termes sanitaires, par des risques de **décompensation individuelle** (dépression réactionnelle professionnelle dont la gravité potentielle ne doit pas être sous-estimée, somatisation ...), en termes professionnels, par des attitudes de repli individuel, impossibilité de coopération professionnelle, démotivation...

En résumé, la souffrance qui est ressentie pour certains comme étant liée à des pratiques de « harcèlement moral » est attribuée soit à la personnalité du rédacteur en chef soit « aux problèmes personnels de l'équipe » suivant de quel côté du « champ de bataille » on se trouve. Elle trouve son expression dans la victimisation des personnes et dans « une guerre de clans ».

Depuis le 6 04 2004 :

La direction régionale est intervenue sur le plan collectif et individuel auprès de ceux qui le souhaitent et j'ai été tenue au courant de ces interventions sans en connaître le détail.

J'ai visité la rédaction le 19 mai pilotée par le rédacteur en chef mais aussi en « auditeur libre ». J'ai pu suivre tout au long d'une matinée une partie des tâches inhérentes à la fabrication d'un journal, et recueillir quelques éléments sur le contenu du travail des différents intervenants. Pour autant une matinée ne suffit évidemment pas à appréhender le contenu réel du travail et ce que l'on appelle en ergonomie le fameux écart entre « travail prescrit et travail réel ».

J'ai continué à voir en consultation des personnes de la rédaction, et peu à peu le discours a évolué. On a davantage parlé du travail et moins des personnes ou tout au moins des questions de personnalité et d'identité. J'ai même entendu évoquer les personnes qui ne « travaillent plus », et celles qui essaient malgré tout de faire leur travail de leur mieux. **Il faut s'interroger sur les raisons pour lesquelles ces personnes n'arrivent plus à travailler et il faudrait redonner tout son sens à la question du travail pour éviter le piège des rumeurs et des conflits individuels.**

« Il ne s'agit pas de nier l'idée que le caractère, la personnalité, le comportement de chacun de nous est impliqué dans l'origine des questions de santé mentale (et travail), et de n'impliquer que le travail et son organisation, mais au contraire c'est parce que nous parlons du travail humain qu'il est imprégné de nos ressentis, de nos espoirs. » (B Michel Cabinet Merit Consultant).

Les tensions ont semblé s'atténuer en surface, jusqu'à la réapparition récente, sous forme violente, d'accusations entre « pairs » prenant l'aspect de ce qui a été décrit comme « des propos diffamatoires » à connotation sexuelle.

Cet épisode dramatique confirme bien l'hypothèse que les liens dans la relation au travail ont été dénoués, que de telles situations font perdre le nord et que ce qui reste en débat entre les acteurs de la situation se situe du côté des comportements individuels, et **qu'on met une conviction déroutante (personnes concernées et collègues) à vous rappeler que tout ceci est une question de personne, qu'il y a toujours eu des bons et des mauvais, qu'on ne peut pas aimer tout le monde etc...**

Quelle est la raison pour laquelle il devient à nouveau impossible de « penser » le travail ?

Il s'agit bien de retisser les liens avec le travail, c'est ce qui pose difficulté puisque c'est cette perte de lien qui fait souffrir et qui est une cause essentielle de la souffrance.

Il n'est pas dans le rôle du médecin du travail de se poser en « arbitre de la souffrance » : qui sont les coupables et qui sont les victimes ?

La souffrance existe bien et si on veut se donner des pistes puisqu'elle a un lien avec le travail, il s'agit de sortir de l'impasse des mises en accusation des personnes et de la victimisation en recherchant ce qui dans le travail « fait souffrance ».

Au travers des projets nationaux qui ont été communiqués aux médecins du travail de toutes les régions et des éléments que j'ai recueillis au cours des entretiens individuels, certaines pistes peuvent être explorées :

- Le contexte économique actuel qui entraîne la prévision de doubler le volume des programmes régionaux, ce qui ne sera pas sans effet sur les modes d'organisation,
- Le contexte technologique avec l'arrivée d'outils numériques qui induisent une évolution des métiers,
- La pression des cadres qui n'ont pas toujours les moyens de « faire passer » les objectifs,
- La surcharge de travail actuelle ou à venir, ou en tout cas ressentie comme telle par certaines catégories,

Suite page 4



Le jury de la concon (suite)

Je n'en peux plus, je démissionne, je ne dis plus rien. Je choisis une couleur qui d'ordinaire n'est pas la mienne : le silence. Enlisé dans les sables mouvants de leur mauvaise foi, je comprends que tout ça n'est qu'une pitoyable comédie. Les acteurs, des collègues aigris, sortis de l'anonymat pour le temps d'une vacation, le temps d'un tribunal de carnaval. Certains parmi eux sont cadres. Courageusement, ils m'exécutent un numéro de claquettes, celui du zéro défaut dans la rigueur éditoriale, celui qu'ils n'exécutent jamais au quotidien dans leurs rédactions respectives.

Fin de l'entretien. Mes brillants interlocuteurs me remercient. Je sors. Ca va me faire du bien de revoir le soleil. Merde, il pleut. En attendant le bus qui doit me ramener à l'hôtel, je téléphone, au fin fond de ma province, à ma rédac, pour connaître mon planning de la semaine prochaine. Sans étonnement, j'apprends que suis programmé comme rédacteur. J'ai l'habitude. A défaut d'être JCCRTVA (Journaliste-à-Compétence-Complémentaire-Résolument-Tourné-Vers-l'Avenir), journaliste con-con, je suis journaliste con-tout-court... Je ne suis pas triste. Parce que, moi, j'ai du boulot, j'ai même un CDI. Je pense, en effet, à ceux qui doivent se contenter d'un CDD. A ces journalistes que la direction de France 3 prend pour des Kleenex, des travailleurs jetables. A ces filles, à ces garçons, qu'on presse comme des citrons et à qui une DRH inhumaine fait passer des « castings » au moment de leur embauche. Comme si la preuve de leur professionnalisme n'avait pas été apportée par leurs centaines de jours de collaborations précaires. La vie est une jungle mon bon monsieur. Et ce putain de bus qui n'arrive pas... Oui, la vie est une jungle.

L'homme invisible

Lors de la dernière paritaire emploi, un rédacteur en chef a avoué que sur la dizaine de candidats au poste mis en consultation, il n'avait reçu que « sa » candidate, parce que, a-t-il dit, « c'était la meilleure et puis j'avais autre chose à faire » !

Le rapport qui accuse (suite)

- La place et le rôle des salariés en contrat temporaire dans le « travailler ensemble » : organisation du travail, plannings...
- L'arbitrage en conférence de rédaction sur les charges de chacun, les pressions politiques inhérentes au métier...
- L'éthique de métier ouvrant peut-être sur des problématiques anciennes et/ou occultées en lien avec les répartitions de charge de travail (injustice ressentie ?) et/ou l'éthique professionnelle proprement dite.

Il m'apparaît urgent et nécessaire de mettre en visibilité et de débattre collectivement des difficultés concrètes des situations de travail en recentrant sur « le cœur » et le sens du travail à partir des quelques pistes ouvertes. J'ai essayé d'apporter ma contribution, en restant dans le rôle qui est le mien, pour aider la direction, le management, le personnel, le CHSCT à identifier et à comprendre ce qui fait difficulté dans le travail. Je ne pense pas pouvoir aller plus loin. Une intervention extérieure dont la mission serait d'aider à comprendre ces souffrances mentales, de rendre intelligibles les raisons pour lesquelles des professionnels chevronnés n'arrivent plus à trouver suffisamment de satisfactions dans un travail qu'une expérience acquise de longue date devrait leur assurer, me paraît la meilleure voie dans laquelle il faille se diriger actuellement. Cela permettrait, en fin de compte, d'aider à la compréhension en rendant visible ce qui est occulté actuellement dans le champ du travail.

Exclusif

Il fait bon vivre à France Télévisions pour...31 personnes

Souvenez-vous : France Télévisions est en tête des entreprises audiovisuelles où il fait bon travailler (cf. *Cri de la Mire*, sept 04) selon une étude publiée par *le Journal du Management* et largement diffusée par notre direction. Le mois dernier, nous estimions à 1,06% le nombre de salariés à avoir répondu à ce sondage.

Après enquête auprès du magazine, *le Cri de la Mire* avoue s'être lourdement trompé...En réalité, selon les chiffres que nous a communiqué *le Journal du Management*, 31 personnes sur 6600 salariés, ont répondu, soit 0,47% du personnel....

Mona Lisa met le feu à Vanves

Mona Lisa, le fameux logiciel que la direction a tenté –sans succès –d'imposer sans aucune concertation, a déjà fait une victime : le BRI d'Ile-de-France .

En un clic, les références des sujets JT et sujets de marbres ont disparu de la banque de données ! Irrémédiablement effacés.

Passé le coup de chaud, l'enquête révélera finalement qu'à 700 km de là, la part variable en chef testait le joujou de son lieu de villégiature...

Boycotté par la majeure partie des journalistes de la rédaction, le logiciel a au moins permis de retrouver le coupable. Vive la traçabilité !!!

La ligne éditoriale, c'est quoi ?

Journalistes, n'hésitez pas à jouer au « quizz » disponible sur l'Intranet (site ressources humaines), un petit jeu destiné en principe au personnel administratif pour mieux faire connaître le journal télévisé. Au *Cri de la Mire*, on a beaucoup aimé la question n°2 : « Qu'est-ce que la ligne éditoriale du journal ? ». Rassurons nos collègues administratifs : à peu près aucun rédac chef à France 3 ne connaît la réponse.

Limoges : une réunion pour rien

Un grand bravo à la direction de F3 Limousin-Poitou-Charentes : elle a été la première (la seule ?) à organiser une réunion sur l'emploi...

Les délégués syndicaux ont été conviés à une réunion pour « étudier la possibilité » d'une négociation sur l'emploi . Juste avant, P. Papet nous avait certifié qu'il n'y aurait pas de négociation régionales sur l'emploi. Et malgré le fait que 4 syndicats (SNJ, CFDT, FO, CGT) aient fait connaître au directeur de Limoges leur décision de ne pas participer à cette réunion, celui-ci a décidé de la tenir quand-même. Il y avait donc deux représentants CGC et... un de SUD . Et qu'en est-il ressorti ? Rien. Mais Limoges aura fait le forcing et organisé, contre vents et marées SA réunion. Na !

